



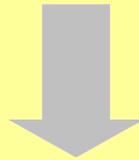
LE LYCEE A CHATEAURENARD & LES RYTHMES SCOLAIRES

DEBAT DU 04 NOVEMBRE 2013

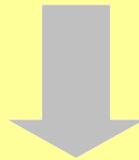
SALLE DE L'ETOILE

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !

HISTORIQUE



CONSTAT



ACTIONS

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



HISTORIQUE

JUILLET 2004

Délibération conjointe de Châteaurenard, de Noves et de la CCRAD pour l'implantation du futur lycée à Châteaurenard

OCTOBRE 2004

Inscription de la création d'un lycée à Châteaurenard par la Région dans le Plan Prévisionnel d'Investissement

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



HISTORIQUE

ENTRE MARS 2005 ET JANVIER 2006

Bernard Reynès et les élus de la CCRAD rencontrent à plusieurs reprises le Recteur, le Ministre de l'Éducation Nationale et le Président du Conseil Régional

20 JANVIER 2006

Manifestation de la population en présence des élus de la CCRAD et M. VAUZELLE, Président de Région : 1 000 personnes mobilisées

Une pétition rassemble 7 000 signatures

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



HISTORIQUE

SEPTEMBRE 2007

Le Ministre de l'Éducation Nationale et le Président de Région annoncent officiellement la création d'un lycée à Châteaurenard

AVRIL 2008

Le Conseil Régional vote la création du lycée à Châteaurenard

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



HISTORIQUE

ENTRE 2008 ET 2012

Acquisition des terrains par Châteaurenard et la CARAD.

Fin 2012, des compromis sont signés pour l'ensemble du site d'implantation du futur lycée.

Levée des restrictions hydrauliques par le Préfet

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



HISTORIQUE

ENTRE 2012 ET 2013

Nombreux contacts avec le Recteur, le Préfet et le Président de la Région...

JUIN 2013

**Les Maires de la CARAD et le Député adressent des courriers au Président de la Région
→ lettres restées sans réponse**

SEPTEMBRE 2013

M. le Député-Maire adresse un courrier à M. VAUZELLE → lettre restée sans réponse

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



CONSTAT

2007

**Le Ministre de
l'Éducation et le
Président du
Conseil
Régional
annoncent la
création d'un**

2013

**Le concours
d'architecte
n'est toujours
pas lancé !
Quant aux
travaux...**



CONSTAT

- Des journées de 12 h pour les 16/18 ans !
 - 1h30 de trajet par jour ! Quelle perte de temps !
- pourquoi cette inégalité de chance pour nos enfants ?



CONSTAT

- Les terrains sont acquis : les communes et la CARAD ont fait leur part de travail !
- Un 7ème collège et toujours pas de lycée...



CONSTAT

- L'État a acté, la Région a programmé, les Maires ont agi...
- M. VAUZELLE, après les promesses nous attendons les actes
- Le lycée à Châteaurenard, nous l'attendons depuis 20 ans !



LES ACTIONS

- Lettre ouverte à la population signée par les maires de la CARAD
- Flyer de sensibilisation des habitants
- Pétition « un lycée à Châteaurenard, on le veut maintenant ! »
- Communication Municipale
- Manifestation le 23 novembre 2013

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !

LES ACTIONS - Lettre ouverte



Rhône
Alpes
Durance

LE LYCÉE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !

LETTRE OUVERTE DES MAIRES À LA POPULATION

Le 21 octobre 2013

Madame, Monsieur,

La création d'un lycée à Châteaurenard est notre priorité depuis plusieurs années, mais à ce jour les travaux n'ont toujours pas débuté.

Le 10 septembre 2007 à Châteaurenard, le Ministre de l'Éducation Nationale et le Président de la Région avaient annoncé la création d'un lycée. Dès avril 2008, les études préalables à la réalisation du projet ont été lancées.

En février 2010, le Conseil Régional a réuni le Comité de pilotage à Châteaurenard afin de présenter le site entre Châteaurenard et Noves, le programme et la structure pédagogique de l'établissement, annonçant une ouverture possible pour la rentrée de septembre 2015.

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !

LES ACTIONS - Lettre ouverte



Pendant deux ans, nous avons fait évoluer le dossier régulièrement. En 2011, le Préfet lève les réserves sur les risques hydrauliques. En décembre 2012, la Communauté des Communes Rhône Alpilles Durance finalise l'achat des terrains nécessaires à la construction du lycée.

Alors que le lycée de Châteaurenard reste bien inscrit dans la programmation du Conseil Régional ; qu'un 7^{ème} collège, après ceux d'Orgon, Saint Andiol, Saint Rémy, Rognonas et Châteaurenard (publics et privés), vient d'être programmé sur Eyragues, la construction du lycée n'a toujours pas démarré.

Il est urgent de lancer immédiatement le concours d'architecte, de concrétiser le projet pédagogique et de voir débiter les travaux du lycée.

Soyons tous solidaires : Maires, élus, parents, enseignants, habitants du Nord-Alpilles, pour exiger le commencement des travaux. **Mobilisons-nous, pour nos enfants et petits-enfants**, pour imposer l'ouverture prochaine du lycée de Châteaurenard !

SOUTENONS CETTE LUTTE :

EN SIGNANT LA PÉTITION « Le lycée à Châteaurenard c'est maintenant ! », que vous trouverez dans les commerces, différents lieux publics et sur le site www.change.org.

EN PARTICIPANT À LA GRANDE MANIFESTATION DU 23 NOVEMBRE 2013 qui partira, dès 10 H, de la Mairie de Châteaurenard pour rejoindre le site du lycée.

Madame, Monsieur, l'implication de chacun d'entre nous est précieuse.

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !

LES ACTIONS – Flyer de sensibilisation



2007

Le Ministre de l'Education
et le Président du Conseil
Régional confirment la
création d'un lycée à
Châteaurenard

2013

Les travaux n'ont
toujours pas démarré !

**LE LYCEE À CHATEAURENARD
on le veut maintenant !**

1h30 de trajet
par jour !
quelle perte
de temps !!!

Stop aux
journées de 12h
pour les
16/18 ans

un 7^o collègue
et toujours
pas de lycée
????

ce lycée,
nous
l'attendons
depuis 20 ans !

M. Vauzelle, après
les promesses
nous attendons les
actes

les terrains
sont acquis : les
communes et
la CARAD ont
fait leur part de
travail !

l'Etat a acté
la Région a programmé
les maires ont agi...
Qu'est ce que l'on
attend ?

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013 A 10H
GRANDE MARCHÉ
de la mairie de Châteaurenard
au site d'implantation du futur lycée

SIGNONS LA PETITION sur le site www.change.org

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



LES ACTIONS – La pétition

Le lycée à Châteaurenard, on le veut maintenant !

Parce que les lycéens de nos villes et villages supportent jusqu'à 1h30 de trajet par jour pour aller au lycée et en revenir ;

Parce que ces journées de 12h hors de la maison pèsent sur leur scolarité, leur réussite, leurs conditions de vie et d'épanouissement ;

Parce que nous sommes attachés au principe d'égalité, que nous voulons les mêmes conditions de scolarité pour tous et que 80 000 habitants Nord-Alpilles sont ainsi maltraités en les privant d'une égalité des chances ;

Parce que dès 2004, M. VAUZELLE a inscrit la programmation d'un lycée à Châteaurenard dans son Plan Prévisionnel d'Investissements et a confirmé cette création par délibération de l'Assemblée Régionale, le 4 avril 2008.

Parce qu'en 2007 le Ministre de l'Éducation Nationale a officialisé la création d'un lycée à Châteaurenard ;

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



LES ACTIONS – La pétition

Parce que depuis 2008, la commune de Châteaurenard et la Communauté des Communes Rhône Alpilles Durance ont acquis les parcelles d'implantation du lycée et que désormais les terrains sont prêts à accueillir ce futur établissement ;

Parce que le comité de pilotage du lycée de Châteaurenard, de février 2010, programmait l'ouverture du lycée pour la rentrée de septembre 2014 ou 2015 et rien depuis...

Parce qu'un 7^{ème} collège vient d'être décidé sur notre secteur et toujours pas de lycée ;

Arrêtons cette incohérence !

Après les promesses, nous demandons des actes !

Notre lycée nous l'attendons maintenant depuis 20 ans...

M. VAUZELLE, respectez vos engagements !

Il est temps d'agir !



LES ACTIONS

UNE COMMUNICATION MUNICIPALE...

- Panneaux lumineux
- Site de la Ville
- Stand des élus sur le marché hebdomadaire
- Communiqué de presse
- Conseil municipal extraordinaire le 13/11
« adoption d'une motion exigeant le démarrage
des travaux du lycée »
- Conférence de presse des Maires de la CARAD
en Mairie de Châteaurenard le 18/11 à 17H00

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



LES ACTIONS

**Adoption par les conseils municipaux
d'une motion exigeant le démarrage des
travaux du lycée**

**→ à Châteaurenard lors d'un Conseil
Municipal Extraordinaire
le 13 novembre 2013**

LE LYCEE A CHATEAURENARD, ON LE VEUT MAINTENANT !



LES ACTIONS

UNE MANIFESTATION

le samedi 23 novembre 2013 à 10 H

Parcours :
de l'Hôtel de Ville de Châteaurenard au
site d'implantation du futur lycée

Venez nombreux !

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

OBJECTIFS DE LA REFORME



RETOUR D'EXPERIENCE DE LA REFORME



APPLICATION A CHATEAURENARD ?

OBJECTIFS DE LA REFORME

semaine d'école	• 24h
journee	• maximum 5h30
demi journee	• maximum 3h30
pause repas	• minimum 1h30

Une semaine de 4 jours et demi

incluant le mercredi matin*

24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement

*dérogation possible pour le samedi

Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne



Une année de 180 jours de classe

contre 144 jours actuellement

Finlande	190 jours/an
Royaume-Uni	190 jours/an
Allemagne	208 jours/an

Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30



Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum



Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves



Des temps d'activités périscolaires

(culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs

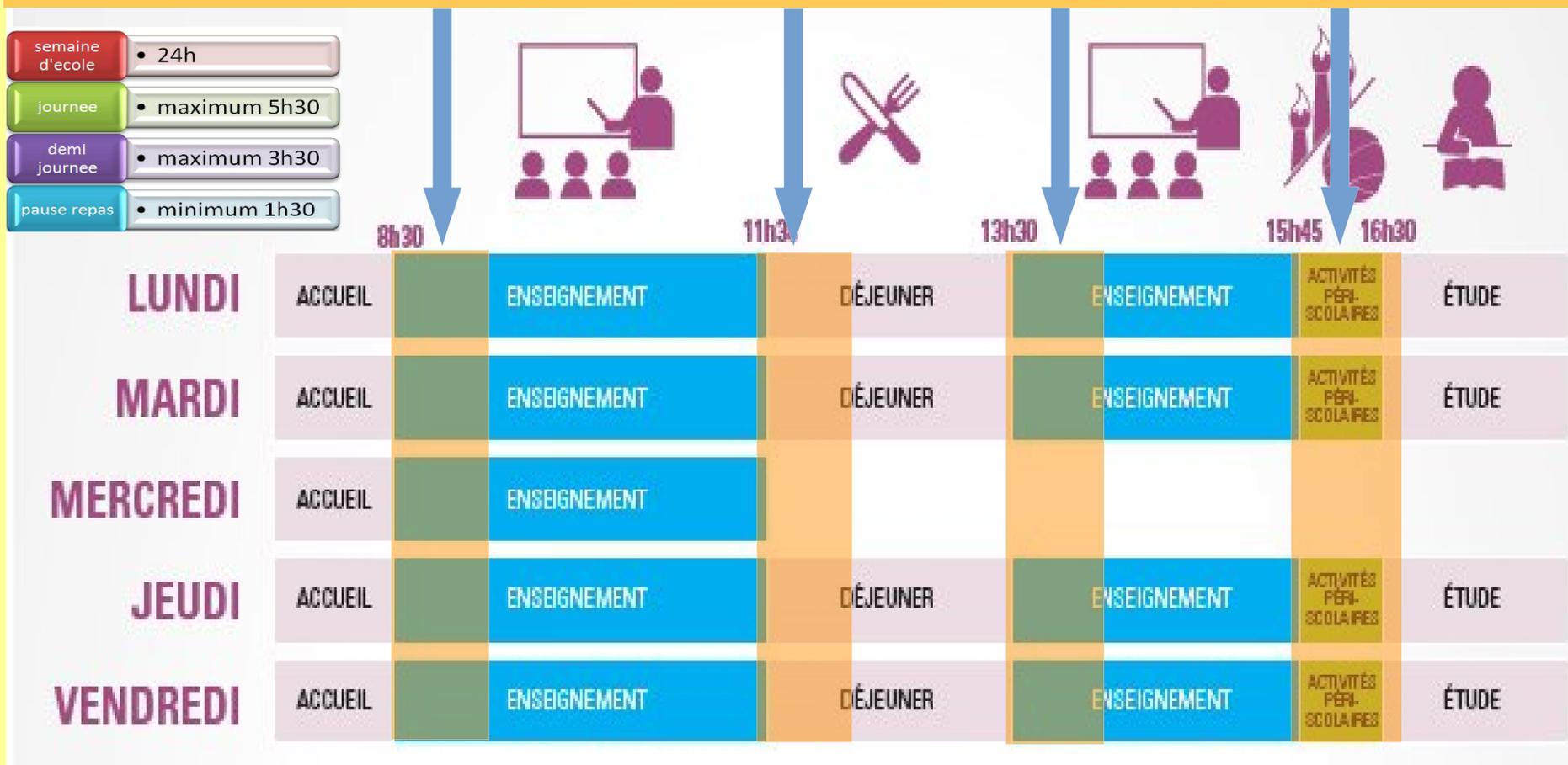


MISE EN OEUVRE DE LA REFORME



MARGE DE MANOEUVRE DE LA COMMUNE

semaine d'école	• 24h
journee	• maximum 5h30
demi journee	• maximum 3h30
pause repas	• minimum 1h30



- Possibilité début école jusqu'à 9h
- Possibilité de positionner les Temps d'Activités Périscolaires après le repas jusqu'à 14h15
- Certaines communes ont regroupé les 3 heures de temps d'activité sur 1 ou 2 journées (ex : lundi de 13h30 à 16h30 ou mardi et vendredi de 13h30 à 15h00).

AU NIVEAU NATIONAL

23%des élèves

20%des écoles

20%des communes

Hauts de Seine **0%**

Bouches du Rhône **1%**

Vaucluse **5 %**

Gard **9 %**

Ariège **98 %**

En tant que Maire, je ne suis pas favorable à cette réforme.

Une fatigue importante des enfants
et une **désorientation des plus**
jeunes face à la multiplication des
intervenants

Le rythme des familles n'est pas
pris en compte (rythme de travail,
activités extrascolaires...)

Les associations de parents d'élèves ne sont pas écoutées...

Comment évolueront les activités associatives ?

La réforme des rythmes scolaires n'est pas financée...

**« uniquement garderie ou activités
variées à 500 euros : c'est le coût en
fonction des activités mises en
place par les différentes communes**

« rareté de l'action des animateurs »

**l'inégalité des chances pour les
enfants**

Autant de constats qui ont dicté à 80 % des communes :

- **de reporter la réforme** des rythmes scolaires en 2014
- **à s'interroger voire s'opposer** à sa mise en œuvre

En tant que Maire, je suis prêt à m'engager à vos côtés contre son application si une grande majorité

d'entre vous le souhaite

APPLICATION A CHATEAURENARD



300 à 400 euros : c'est l'estimation du
coût annuel par élève
Châteaurenardais

70 à 100 : c'est le **nombre**
d'animateurs nécessaires en fonction
des taux d'encadrement selon les activités

APPLICATION A CHATEAURENARD



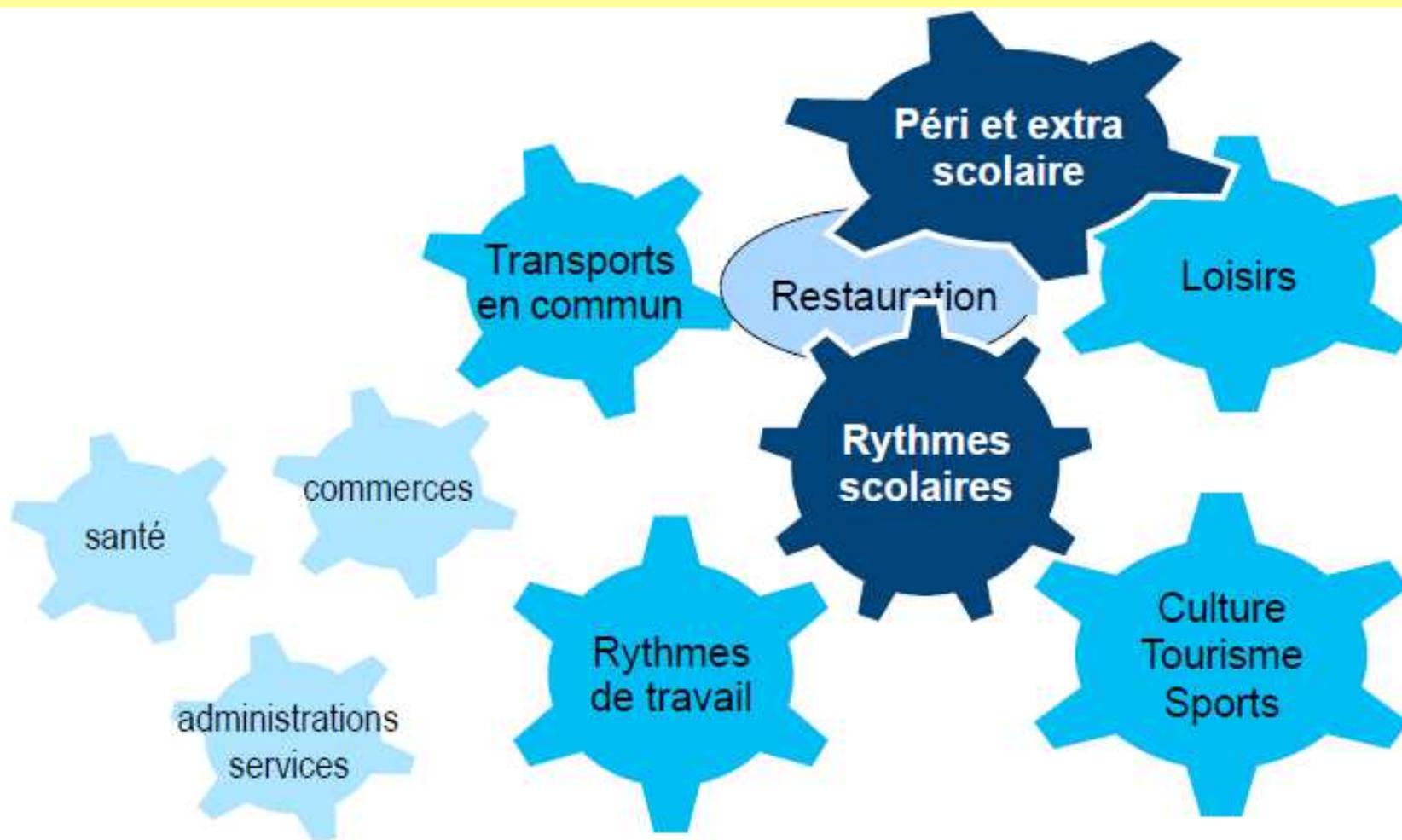
**Néanmoins si la réforme était
maintenue,**

je ne dois de la préparer :

- dans le cadre d'une **concertation**
- en privilégiant l'**intérêt de l'enfant**
- en écoutant les **besoins des familles**
- en tenant compte de l'**avis des enseignants**
- en fonction des **possibilités de la commune...**
et **en s'interrogeant sur la gratuité** pour
toutes les familles

UNE MISE EN OEUVRE COMPLEXE

Qui ne concerne pas que le temps de classe...



APPLICATION A CHATEAURENARD



ETAPE 1 : ETABLIR UN DIAGNOSTIC

Faire un diagnostic des besoins et des attentes des parents d'élèves (questionnaire)

Faire un diagnostic des Ressources Humaines agents territoriaux et animateurs

Faire un diagnostic financier : coût actions, subventions, participations des familles...

Faire un diagnostic organisationnel et matériel : horaires, locaux / lieux, équipements...

APPLICATION A CHATEAURENARD



ETAPE 2 : CONSULTER LES PARTENAIRES LOCAUX

Questionnaire aux associations pour connaître les possibilités au niveau des activités

Rencontre avec les enseignants pour échanger sur l'organisation possible des journées

APPLICATION A CHATEAURENARD



ETAPE 3 : ETABLIR DES SCENARII

- Établir des scenarii (piloté par la commune)

ETAPE 4 : CONCERTATION

- Présenter les scenarii aux familles et aux enseignants et les impliquer dans le choix

ETAPE 5 : METTRE EN OEUVRE

- Mettre en œuvre l'organisation retenue fruit de la concertation

ETAPE 6 : COMMUNICATION

- Communication sur la mise en œuvre
- Points de situation avant fin décembre

MERCI DE VOTRE ATTENTION